

ART.COM
Lys-Haut-Layon



LE
GRAND JEU
DE NOËL

PLUS DE
50 Lots

Du 6 au 24 décembre

Faites vos achats chez nos adhérents,
cumulez des «Lys» pour

**LA GRANDE VENTE
AUX ENCHÈRES**

du 13 janvier 2023,
à la Salle Leclerc de Vihiers

www.artcom-lyshautlayon.fr

399€
TTC



Photo produit non contractuelle

SUPER U

Cafetière Expression
Philips 2200 series

SUPER U
Vihiers

COURTILS OPTIQUE

Lunette terrestre Celestron
Travelscope 70mm

-C-O-
Courtills Optique



159€
TTC

Photo produit non contractuelle

100€
TTC



Photo produit non contractuelle

**SARL BOISSINOT
TP/AGRI**

Panier garni



SHB AUTOMOBILE

Draisienne Balance bike
Sun and Sport (Blanc et Bleu)



79€
TTC

Photo produit non contractuelle

89€
TTC



Photo produit non contractuelle

AXA

Cafetière
Dolce Gusto



CREDIT AGRICOLE

Panier garni



75€
TTC

Photo produit non contractuelle

189.90€
TTC



Photo produit non contractuelle

EXTRA FRANCK HAUTBOIS

Service à raclette 8 personnes
avec plaque grill/crêpe Marque WMF



ATOL

Les jumelles
ZEISS Terra® ED



319€
TTC

Photo produit non contractuelle

100€
TTC



Photo produit non contractuelle

GARAGE GOURIN CITROËN

Panier garni



JLB INFORMATIQUE

Imprimante HP DESKJET 4130E
(imprimante multifonction Wifi)



99€
TTC

Photo produit non contractuelle



100€
TTC



Photo produit non contractuelle

ROUGE ET NOIR

Un chèque-cadeau



CER CONDUITE AUTO-ÉCOLE

Wonderbox Sensation Pilotage



Photo produit non contractuelle

100€
TTC



Photo produit non contractuelle



50€
TTC



Photo produit non contractuelle

PAIROCHON YANNICK

Panier garni
du Primeur du Lys



L'ATELIER DU LYS

Casque Intégral double écran
et une paire de gants homologuée



Photo produit non contractuelle

186.95€
TTC



Photo produit non contractuelle

COTÉ COURT

Bon d'achat



100€
TTC



Photo produit non contractuelle

LE MAS D'ANJOU

Un Week-end détente au cœur des vignes
pour deux personnes (1 chambre double,
2 dîners, 2 petits-déjeuners, 30mn de Spa)
Et un panier garni.



245€
TTC

Photo produit non contractuelle

99,99€
TTC



Photo produit non contractuelle

LA MAISON D'EMMA

Fauteuil velours Evan kaki,
(dim. produit : L. 76 x P. 67 x H. 73 cm ;
Hauteur d'assise : 42 cm ; pied métal doré).



CRÉDIT MUTUEL

Une montre connectée



150€
TTC

Photo produit non contractuelle

300€
TTC



Photo produit non contractuelle

MÉLO RETOUCHE

Une machine à coudre
JUKI HZL 29Z 22 points +
assortiment de tissus



BOULANGERIE CELLIER

Panier garni



50€
TTC

Photo produit non contractuelle



30€
TTC



Photo produit non contractuelle

VIVECO
Panier garni

Vivéco 



90€
TTC



Photo produit non contractuelle

AUTOMOBILE DU LYS
Kit hivernal :
Chaîne neige + dégivrant



MILL'IDÉES

Fauteuil à bascule en acier
traité époxy, anti rouille



229€
TTC



Photo produit non contractuelle



89€
TTC



Photo produit non contractuelle

**COTTENCEAU MAÇONNERIE
ET TAILLE DE PIERRE**
Une pendule en ardoise



BIJOUTERIE PERIVIER

Une aigue-marine 1,93 carats et le montage sur mesure (main-d'œuvre offerte, matières premières non-comprises)



349€
TTC

Photo produit non contractuelle

240€
TTC



Photo produit non contractuelle

THE BOX

Un Steampod édition limitée (Fer à lisser à Vapeur Barbie)



LES MEUBLES DU VIHIERSOIS

Une horloge murale diamètre 70 cm

Meubles du VIHIERSOIS



Photo produit non contractuelle

100€
TTC



Photo produit non contractuelle

SERVICE PRESSING

Bon d'achat magasin Rouge et Noir



GROUPAMA
Une tablette tactile avec pochette



Photo produit non contractuelle

440€
TTC



Photo produit non contractuelle

ASSOCIATION ART.COM LYS-HAUT-LAYON

Un abonnement d'un an à Up2Fit - 1 Pass Solo

ART.COM
Lys-Haut-Layon

50€
TTC



Photo produit non contractuelle

NESTENN

Panier garni

nestenn

GRUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

LYS FLEUR BLOUIN JEGO

Plante avec pot



150€
TTC

Photo produit non contractuelle

200€
TTC



Photo produit non contractuelle

NATURE ET CRÉATIF

Composition florale



BRASSERIE LE MOULIN

4 repas le samedi
*avec café



79€
TTC

Photo produit non contractuelle

250€
TTC



Photo produit non contractuelle

**LA ROULOTTE BOIS DES
FOUGÈRES**

Repas pour 10 personnes avec boissons

Roulotte
des Bois Fougères

AREAS VIHIERS
Un carnet de chèque cadeau

AREAS
ASSURANCES



100€
TTC

Photo produit non contractuelle

RENOLYS
Marteau-piqueur SDS-PLUS 3K
650W COFFRET GSH 3E Bosch



**339€
TTC**

Photo produit non contractuelle

**300€
TTC**



Photo produit non contractuelle

CLESTYLE
Bon Cadeau



**INSTITUT DE
BEAUTÉ HÉLÈNE**
Pack de produits de bien-être



**180€
TTC**

Photo produit non contractuelle

**30€
TTC**



Photo produit non contractuelle

IXY DESIGN

Panier gourmand sucré (Chocolat, pâte à tartiner, biscuits et autres accompagnements sucrés)



BOULANGERIE BROTHIER
Un panier garni



**50€
TTC**

Photo produit non contractuelle

**270€
TTC**



Photo produit non contractuelle

DEROUET FORMATION
Bon d'accès au code de la route



300€
TTC

**BON
D'ACHAT**

Photo produit non contractuelle

NATURE ET CRÉATION
YUCCA ROSTRATA Taille 50/60



MMA

Bon d'achat à valoir chez
les commerçants et artisans Art.Com



109€
TTC



Photo produit non contractuelle

109€
TTC



Photo produit non contractuelle

GRAFFITY'S

Stylo Vuarnet
et une pochette informatique 15,4

GRAFFITY'S

Librairie - Papeterie

MAISON CORABOEUF

Un panier garni avec les produits
de la Maison CORABOEUF

Maison
CORABOEUF

60€
TTC



Photo produit non contractuelle

30€
TTC



Photo produit non contractuelle

DAVYDECO

Un panier garni (une bouteille de rouge,
un saucisson et accompagnements apéro)



PRIMEUR DU LYS

Un plateau raclette et un plateau
de fromages (pour 8 personnes)



120€
TTC



Photo produit non contractuelle

BOULANGERIE POITOU

Un panier garni



100€
TTC

Photo produit non contractuelle

459€
TTC



Photo produit non contractuelle

LOT ASSOCIATION

Un téléviseur
LG LED 55UQ81006LB, 139 cm,
LED, UHD 4K

ART.COM
Lys-Haut-Layon

LOT ASSOCIATION

Un voyage

ART.COM
Lys-Haut-Layon



1000€
TTC

Photo produit non contractuelle

150€
TTC



Photo produit non contractuelle

CABINET CD CONSEIL

Barre de son LG



GROUPE ÉCHO

Un panier garni



100€
TTC

Photo produit non contractuelle

399€
TTC



Photo produit non contractuelle

ANGIBAUD PHOTO

Appareil photo numérique

Angibaud
PHOTO

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES LOTS

Super U de Vihiers	Cafetière Expression Philips 2200 series	399€
Courtils Optique	Lunette terrestre Celestron Travelscope 70mm	159€
SARL Boissinot TP/Agri	Un panier garni	100€
SHB Automobile	Draisienne Balance bike Sun and Sport (Blanc et Bleu)	79€
AXA	Une cafetière Dolce Gusto	89€
Crédit Agricole	Un panier garni	75€
Extra Franck Hautbois	Un service à raclette 8 personnes avec plaque grill/crêpe Marque WMF	189,90€
Atol	Les jumelles ZEISS Terra® ED	319€
Garage Gourin Citroën	Un panier garni	100€
JLB Informatique	Imprimante hp DESKJET 4130 E <i>(imprimante multifonction Wifi)</i>	99€
Rouge et Noir (prêt à porter Homme et Femme)	Un chèque-cadeau	100€
CER Conduite Auto-école	Wonderbox Sensation Pilotage	100€
Pairochon Yannick	Panier garni du primeur du lys	50€
L'Atelier du Lys	Casque Intégral double écran et une paire de gants homologuée	186,95€
Coté Court	Un bon d'achat	100€
Le Mas d'Anjou	Un Week-end détente au cœur des vignes pour deux personnes <i>(1 chambre double, 2 x dîners, 2 x petits-déjeuners, 30min de Spa)</i> et un panier garni	245€
La Maison d'Emma	Un fauteuil velours Evan kaki, <i>(dim. produit : L.76 x P.67 x H.73 cm ; Hauteur d'assise : 42 cm ; pied métal doré).</i>	99,99€
Crédit Mutuel	Une Montre connectée	150€
Mélo Retouche	Une machine à coudre JUKI HZL 29Z 22 points + assortiment de tissus	300€
Boulangerie Cellier	Un panier garni	50€
Viveco	Un panier garni	30€
Domaine de Trémousseau	Un panier garni <i>(vins, produits du terroir)</i>	50€
Automobile du Lys	Kit hivernal : chaîne neige + dégivrant	90€
Mill'Idées	Un fauteuil à bascule en acier traité époxy, anti rouille	229€
Cottenceau Maçonnerie et taille de pierre	Une pendule en ardoise	89€
Bijouterie Perivier	Une aigue-marine 1.93 carats, montage sur mesure <i>(main-d'œuvre offerte, matières premières non-comprises)</i>	349€
The Box	Un Steampod édition limitée <i>(Fer à lisser à Vapeur Barbier)</i>	240€

Les Meubles Vhiersois	Une horloge murale diamètre 70cm	219€
Service Pressing	Bon d'achat magasin Rouge et Noir	100€
Groupama	Une tablette tactile avec pochette	219€
Association Art.Com Lys-Haut-Layon	Un abonnement d'un an à Up2Fit - 1 Pass Solo	440€
Nestenn	Un panier garni	50€
Lys Fleur Blouin Jego	Plante avec pot	150€
Nature et Créatif	Composition florale	200€
Brasserie le Moulin	4 repas le samedi avec café	79€
La Roulotte Bois des Fougères	Repas pour 10 personnes avec boissons	250€
AREAS VIHIERS	Un carnet de chèque cadeaux	100€
Renolys	Marteau-piqueur SDS-PLUS 3K 650W COFFRET GSH 3E REF 0611320703 de chez bosch	339€
Clestyle	Bon Cadeau	300€
Institut de beauté Hélène	Pack de produits de bien-être	180€
IXY design	panier gourmand sucré <i>(comprenant chocolat, pâte à tartiner, biscuits et autres accompagnements sucrés)</i>	30€
Boulangerie Brothier	Un panier Garni	50€
DEROUET FORMATION	Bon d'accès au code de la route	270€
MMA	Bon d'achat à valoir chez les commerçants et artisans- Art.Com	300€
Nature et Création	YUCCA ROSTRATA Taille 50/60	109€
Graffity's	Stylo Vuarnet et Une pochette informatique 15,4	109€
Maison Coraboeuf	1 panier garni d'une valeur de 60€ avec les produits de la Maison CORABOEUF	60€
Davydeco	Un panier garni (une bouteille de rouge, un saucisson et accompagnements apéro)	30€
Primeur du Lys	Un plateau raclette et un plateau de fromages <i>(pour 8 personnes)</i>	120€
Boulangerie POITOU	Un panier Garni	100€
Lot Association	Un téléviseur LG LED 55UQ81006LB, 139 cm, LED, UHD 4K	459€
Lot Association	Un Voyage	1000€
Cabinet CD CONSEIL	Barre de son LG	150€
Groupe écho	Panier Garnis	100€
Angibaud Photo	Un appareil photo numérique	399€

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

LA VENTE AUX ENCHÈRES DU GRAND JEU DE NOËL

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'association ART-COM de Lys Haut Layon, ci-après désignée sous le nom « L'organisatrice », dont le siège social est situé Mairie de Vihiers 49310 Lys Haut Layon, immatriculée sous le numéro W493000675 à la sous-préfecture de Cholet, organise un jeu avec obligation d'achat du 06/12/2022 au 24/12/2022 (jour inclus).

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Ce jeu avec obligation d'achat est ouvert aux personnes majeures, à la date du début du jeu, résidant en France métropolitaine (Corse comprise). Sont exclues du jeu les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus ainsi que les membres du personnel de « L'organisatrice », et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du jeu ainsi que leur conjoint, les membres de leurs familles : ascendants et descendants directs ou autres parents vivant ou non sous leur toit. « L'organisatrice » se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot. Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne (même nom, même adresse). « L'organisatrice » se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect de cette règle. La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

ARTICLE 3 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le participant doit procéder à des achats chez des commerçants ou artisans, membres de l'association « ART COM de Lys Haut Layon », en contrepartie, il recevra un montant équivalent dans la monnaie fictive créée pour l'occasion dénommée « LE LYS ». Le montant minimum, ouvrant droit à l'obtention de « LYS », est fixé à 10€ par passage en caisse, et le montant maximum compensé, plafonné à 1000€. Le participant doit remplir totalement et correctement le formulaire de renseignements pour que son inscription soit validée. Le joueur est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité. Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du jeu-concours par « L'organisatrice » sans que celle-ci n'ait à en justifier. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle. La même sanction s'appliquera en cas de multi-participation.

ARTICLE 4 : GAINS

La liste des lots et leur valeur sont présentes sur notre site internet : <https://artcom-lyshautlayon.fr/>
Valeur totale : 10 000 € TTC. La valeur des prix est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à leur évaluation. Tous les frais exposés postérieurement au jeu notamment pour l'entretien et l'usage de ces lots sont entièrement à la charge du gagnant.

ARTICLE 5 : DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Ils participeront à une vente aux enchères, qui aura lieu le 13 janvier 2023, durant laquelle ils pourront enchérir avec la monnaie fictive « LE LYS » pour gagner des lots mentionnés dans la liste visible sur le site internet www.artcom-lyshautlayon.fr

ARTICLE 6 : ANNONCE DES GAGNANTS

En participant à la vente aux enchères, ils seront avertis par l'animateur qui déterminera et validera le meilleur enchérisseur à l'issue de la vente de chaque lot.

ARTICLE 7 : REMISE DES LOTS

Ils repartiront à l'issue de la vente aux enchères, le soir même. En cas de retour non délivré, le lot restera à disposition du participant pendant 15 jours. Après ce délai, il ne pourra plus y prétendre. Les gagnants s'engagent à accepter les lots tels que proposés sans possibilité d'échange notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit, ni transfert du bénéfice à une tierce personne. De même, ces lots ne pourront faire l'objet de demandes de compensation. « L'organisatrice » se réserve le droit, en cas de survenance d'un événement indépendant de sa volonté, notamment lié à ses fournisseurs ou à des circonstances imprévisibles, de remplacer les lots annoncés, par des lots de valeur équivalente. Le gagnant sera tenu informé des éventuels changements.

ARTICLE 8 : UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES DES PARTICIPANTS

Les informations des participants sont enregistrées et utilisées par « L'organisatrice » pour mémoriser leur participation au jeu-concours et permettre l'attribution des lots. Les participants peuvent, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que ses données personnelles communiquées dans le cadre de ce jeu fassent l'objet d'un traitement. Ils disposent également d'un droit d'opposition à ce qu'elles soient utilisées à des fins de prospection commerciale, en dehors de la participation à ce jeu-concours, qu'ils peuvent faire valoir dès l'enregistrement de leur participation en s'adressant par courrier à « L'organisatrice » dont l'adresse est mentionnée à l'article 1. Le/les gagnant(s) autorisent « L'organisatrice » à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques leurs coordonnées (nom, prénom), sur quelque support que ce soit, sans que cela ne leur confère une

rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de leur lot. Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version, ainsi qu'au Règlement n°2016/679 du parlement européen et conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), le participant peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, son droit à la portabilité des données, son droit d'opposition, ainsi que son droit au retrait de son consentement en s'adressant par courrier à « L'organisatrice » dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

ARTICLE 9 : RÈGLEMENT DU JEU

Le règlement du jeu est déposé à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3. Le règlement du jeu sera consultable sur notre site internet : <https://artcom-lyshautlayon.fr/>. Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de « L'organisatrice ». « L'organisatrice » se réserve le droit de prolonger, écarter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants. Le règlement modifié par avenant(s), sera déposé, le cas échéant à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

ARTICLE 10 : PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu, le présent règlement compris sont strictement interdites. Toutes les marques, logos, textes, images, vidéos et autres signes distinctifs reproduits sur le site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et ce pour le monde entier. Leur reproduction non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales. Toute reproduction, totale ou partielle, non autorisée de ces marques, logos et signes constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales. La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITÉ

La responsabilité de « L'organisatrice » ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit indépendant de sa volonté. « L'organisatrice » ne saurait être tenue pour responsable des retards, pertes, vols, avaries des courriers, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux. Elle ne saurait non plus être tenue pour responsable et aucun recours ne pourra être engagé contre elle en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure (grèves, intempéries...) privant partiellement ou totalement les participants de la possibilité de participer au jeu et/ou les gagnants du bénéfice de leurs gains. « L'organisatrice » ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des dotations par les bénéficiaires ou leurs invités dès lors que les gagnants en auront pris possession. De même « L'organisatrice », ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou du vol des dotations par les bénéficiaires dès lors que les gagnants en auront pris possession. Tout coût additionnel nécessaire à la prise en possession des dotations est à l'entière charge des gagnants sans que ceux-ci ne puissent demander une quelconque compensation à « L'organisatrice », ni aux sociétés prestataires ou partenaires.

ARTICLE 12 : LITIGE & RÉCLAMATION

Le présent règlement est régi par la loi française. « L'organisatrice » se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, un mois après la fin du jeu. Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes de jeu de la « L'organisatrice » ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatives au jeu. Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de fin du jeu à : « L'organisatrice ». Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée. La participation au jeu entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

ARTICLE 13 : CONVENTION DE PREUVE

De convention expresse entre le participant et « L'organisatrice », les systèmes et fichiers informatiques de « L'organisatrice » feront seuls foi. Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de « L'organisatrice », dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, sont considérés comme les preuves des relations et communications intervenues entre « L'organisatrice » et le participant. Il est en conséquence convenu que, sauf erreur manifeste, « L'organisatrice » pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tels que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par « L'organisatrice », notamment dans ses systèmes informatiques. Les éléments considérés constituent ainsi des preuves et s'ils sont produits comme moyens de preuve par « L'organisatrice » dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit. Les opérations de toute nature réalisées à l'aide de l'identifiant et du code attribués à un participant, à la suite de l'inscription, sont présumées de manière irréfragable, avoir été réalisées sous la responsabilité du participant.

Le dépôt de ce règlement de jeu-concours a été effectué via le site internet : <https://www.reglementdejeu.com>.

ART.COM
Lys-Haut-Layon

